

# POURQUOI UN ACCUEIL DE LOISIRS ?

## LE PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE

La commune de Nivillac, 4730 habitants en milieu rural, prend en compte les enfants et les jeunes durant leurs temps libres (périscolaires et extrascolaires) et s'est fixée les objectifs suivants :

Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil,

Donner à tous, les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,

Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté),

Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants.

## Mise en place de moyens :

L'animation socioculturelle, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité à l'école et à la famille,

Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix quel que soit son âge,

Respecter la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toutes discriminations d'ordre racial, religieux, physique et moral,

Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces.



# Accueil de Loisirs Pla et'copains

## Vacances Automne 2021 Du 25 octobre au 05 novembre



**Service Enfance/Jeunesse**  
**rue des ajoncs**  
**56130 NIVILLAC**  
**02.99.90.82.12**

**[enfancejeunesse@nivillac.fr](mailto:enfancejeunesse@nivillac.fr)**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h  
Départ échelonné: 17h à 18h  
Garderie pré et post accueil: de 7h30 à 8h  
et de 18h à 18h30  
Possibilité de manger à la cantine ou sinon  
pause repas de 12h à 13h30

## REPARTITION TRANCHES D'AGE

**3/6 ans** à la journée avec ou sans repas  
**6/10 ans** à la journée avec ou sans repas  
**A partir du collège (6ème) à la salle Picaud**  
à la journée ou 1/2 journée avec ou sans repas

## NE PAS OUBLIER...

Pour l'équitation, le port des bottes est  
obligatoire, pensez à noter le nom de  
l'enfant à l'intérieur

Pour les 3/6 ans prévoir:

Une couverture, un petit coussin et le « doudou »

pour la sieste ainsi que des affaires de rechange.

Nous vous demandons de bien vouloir  
marquer le nom de l'enfant sur ses affaires  
personnelles.

Merci de prévoir une gourde pour votre enfant

## COMPOSITION EQUIPE

### PEDAGOGIQUE

1 directrice diplômée BPJEPS et BAFD  
1 directrice adjointe diplômée  
BEATEP  
1 animateur pour 12 enfants de plus de  
6 ans  
1 animateur pour 8 enfants de moins  
de 6 ans

Les animateurs sont titulaires ou  
stagiaires BAFA  
ou diplômés équivalents

## INFORMATION PASS SANITAIRE pour les jeunes de plus de 12 ans et 2 mois:

Le pass sanitaire n'est pas obligatoire pour les journées à l'Accueil de loisirs.  
Cependant il sera nécessaire de le fournir pour les sorties cinéma et Escape Game.

## DATES INSCRIPTIONS Automne 2021

**Habitants Nivillac et communes conventionnées** : La Roche Bernard, Férel (pour les enfant scolarisés  
à l'école publique de Nivillac, à l'école Saint Louis de Nivillac , à l'école Sainte Thérèse et à l'école Saint  
Michel de La Roche Bernard), et Herbignac (**convention nominative**)

à partir 11 octobre

**Habitants des communes non conventionnées**

à partir du 18 octobre



## Inscriptions

Aucune inscription (mail, message téléphonique) ne sera prise en compte avant

## TARIFS à partir du 1er janvier 2021

### Habitants de Nivillac et communes conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	4.90€	8.20€	9.30€	10.50€	11.65€
1/2 journée	2.45€	4.10€	4.65€	5.30€	5.95€
Repas	3.60€	3.60€	3.60€	3.60€	3.60€
Pré et post accueil *	0.48€	0.49€	0.50€	0.51€	0.52€
Au 1/4 heure					

### Habitants communes non conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1151-1250€	≥1251€
Journée	12.50€	16€	16.90€	18.10€	21.35€
1/2 journée	6.25€	7.90€	8.45€	9.10€	19.25€
Repas	7.47€	7.47€	7.47€	7.47€	9.75€
Pré et post accueil	0.60€	0.60€	0.60€	0.60€	0.60€
Au 1/4 heure					

\* Pré et post accueil: de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30

## ANNULATIONS

Pour toute annulation, vous avez jusqu'au lundi de la semaine A  
pour toutes les journées et repas de la semaine B.  
Passé ce délai, les journées et/ou repas seront facturés  
(sauf si présentation d'un justificatif d'absence)